



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL Affichage sommaire

Séance du Jeudi 7 Novembre 2024

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme GABILLY Jacqueline, Mme LEZAY Anita, Mme COBLARD Micheline, Mr COLLON Olivier, Mr BRIN David, Mr BRIFFAUD Philippe, Mr CADOUX Claude, Mr FAUGER Sylvain.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CHAUVEAU Cécile.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme GUESNE Lydie.

Mme GABILLY Jacqueline a été élue secrétaire de séance.

❖ Procès-Verbal du 19 Septembre 2024	○ Approbation
❖ Décisions modificatives N°5 - 6	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Demande de remboursement des cibles par l'association des archers de l'Autize	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Subvention aux archers de l'Autize	○ Pour : 11 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0

Informations et questions diverses :

- ✚ *Jardin du souvenir - columbarium – reprise de concessions : les travaux du nouveau columbarium sont terminés tout comme ceux du jardin du souvenir. Des concessions sont actuellement en cours de reprises.*

- ✚ *Syndicat mixte du bassin versant de la sèvre Niortaise : présentation des travaux d'aménagement de la continuité écologique sur l'Autize par Mr Olivier (président du syndicat des rivières) accompagné par Mr Thébault (technicien du secteur Autize) et Mr Laumond (directeur). Fin des travaux prévue au cours du deuxième semestre 2025.*
- ✚ *Voyage école : Madame Lezay informe l'assemblée du projet de fin d'année pour l'école primaire. Un voyage scolaire est prévu sur plusieurs jours. Le cout estimé est de 180 euros environ par enfant. La commune propose de participer à ce beau projet moyennant la somme de 2000 euros qui s'ajoutent aux 3000 euros déjà versés (pour un projet n'ayant pas eu lieu), le montant reste à définir lors de l'élaboration du budget 2025.*
- ✚ *Fête de la musique 2025 : Mr Brin informe que le groupe est retenu. Le devis est validé.*
- ✚ *Dossier périscolaire : Mr Rimbeau présente les nouveaux plans de l'architecte avec les matériaux bio-sourcés pour avoir un bâtiment répondant aux dernières normes de la construction.*
- ✚ *Championnat de France des archers de l'Autize : Madame Haye informe l'équipe que l'association est très contente de ce beau week-end. Une équipe Ardinoise a reçu une médaille de bronze le samedi et une médaille d'or le dimanche.*
- ✚ *Point adressage : les enveloppes vont être envoyées aux administrés prochainement. Les panneaux seront installés d'ici la fin de l'année (environ 500 panneaux). Les plaques seront distribuées dans les boîtes aux lettres des citoyens.*
- ✚ *Cérémonie du 11 novembre : Rappel du rendez-vous donné à 10h45 devant le parvis de la mairie.*
- ✚ *Vœux 2025 : La date est fixée au Jeudi 16 Janvier 2025 à 19h au Chaillot.*
- ✚ *Vitraux de l'église : Madame Lezay rapporte que les deux vitraux qui devaient être redéposés fin octobre sont toujours dans une phase d'étude et de tests.*
- ✚ *Plan communal de sauvegarde : dossier toujours en cours Mr Rimbeau espère qu'il sera terminé avant la fin de l'année.*
- ✚ *Un agent intérimaire est recruté depuis le 1^{er} Novembre pour une durée de deux mois en attendant l'arrivée d'un agent technique au 1^{er} Janvier 2025.*
- ✚ *Projet Yacaba : plantation de la micro forêt les 29 et 30 novembre 2024 en partenariat avec l'école primaire et les bénévoles de la commune.*
- ✚ *La commission bâtiment fait un retour sur les devis reçus pour les éventuels travaux qui pourraient être envisagés à l'école maternelle.*
- ✚ *Logement 11 Rue Jean Joseph Tonnet : Mr Fauger indique que les travaux vont bientôt être achevés. Le logement va pouvoir être loué début d'année prochaine.*
- ✚ *Présentation par Mr Rimbeau de la plaque réalisée pour l'inauguration du local des*

chasseurs – inauguration prévue le 30 Novembre 2024.

- ✚ Mr Collon fait part d'un problème de vanne de barrage au lieu-dit Le Soucier – Intervention planifiée par le Seco courant décembre 2024.
- ✚ Seco : Télérèlève à venir dans le futur – Il faudra prévoir l'installation d'une antenne au niveau du clocher de l'église (budget 2025). Les frais pourraient être partagés entre le Seco et la commune.
- ✚ Clocher de l'église : nombreuses fuites, des travaux sont à envisager.
- ✚ Signalétique du bourg d'Ardin : suite aux travaux d'aménagement du bourg, il devient urgent de terminer la pose de la signalétique.
- ✚ Nombreux panneaux d'agglomération portant le nom de la commune sont enlevés : Action de la part du mouvement des jeunes agriculteurs des Deux-Sèvres. A ce jour, aucune plainte n'est déposée, des panneaux de vitesse vont être installés en attendant le retour des panneaux.
- ✚ Sacs à déjections canines : Il n'y en a plus, le nécessaire va être fait pour que les points soient réapprovisionnés.
- ✚ Tiers lieu : Mr Brin rapporte qu'un consultant l'a contacté à ce sujet. Une nouvelle réunion est à venir.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Ardin, le 7 Novembre 2024

Le Maire,
Jean-Pierre RIMBEAU



Délibérations consultables en mairie à compter de l'affichage.

Affiché le 12 NOV 2024

Ardin - Conseil Municipal du 7 Novembre 2024